

INSCRIPTIONS

Toutes nos épreuves sont limitées à 400 participants.

Les inscriptions se feront par internet via le site Klikego (suivre le lien sur le site du T.C.A.). En cas de non-participation aux épreuves, les triathlètes pourront prétendre à un remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical. En cas de listes d'inscriptions complètes, il sera mis en place des listes d'attente. Elles seront gérées par BreizhChrono. Si le nombre de désistements est insuffisant, les demandeurs non retenus seront remboursés. Il ne sera procédé à aucun remboursement après le 26 mai, quel qu'en soit le motif.

Tout dossier incomplet sera refusé !

Tarifs

XS	20 € + 2 € (pass-compétition) si non licencié (22 € + 2 € à partir du 1^{er} mai)
Relais XS	38 € (les pass-compétition sont inclus dans ce tarif) (40 € à partir du 1^{er} mai)
S	30 € + 5 € (pass-compétition) si non licencié (32 € + 5 € partir du 1^{er} mai)
Jeunes	5 € + 2 € (pass-compétition) si non licencié (7 € + 2 € à partir du 1^{er} mai)

Frais d'inscription internet pour tous (en cas de remboursement, ces frais restent acquis à notre prestataire BreizhChrono)

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

Règlement basé sur le cahier des charges de la FFTRI.

- Le drafting est autorisé.
- **Le bonnet de natation devra être fourni par vos soins.**
- Il ne sera fourni qu'un seul dossard. L'utilisation d'une CEINTURE PORTE-DOSSARD sera donc obligatoire. Chaque concurrent devra fournir sa propre ceinture. Des ceintures seront en vente aux inscriptions (pour une somme modique).
- Aucune limite de temps aux épreuves.
- Le médecin attaché à l'épreuve pourra suspendre tout concurrent pour raison médicale.

À savoir : Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, les distances, si des circonstances exceptionnelles les y obligeaient. En cas d'annulation des épreuves pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les droits d'inscriptions restent acquis.



ASSURANCES / RESPONSABILITÉS

Tous les concurrents et l'organisation sont couverts en responsabilité civile par les assurances de la FFTRI.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité :

- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route,
- En cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé,
- En cas de non-respect des consignes de sécurité,
- En cas de perte, de vol, de dégradation du matériel,
- Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, ni dans le présent ni dans l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

CHRONOMÉTRAGE

Il sera réalisé par la société BreizhChrono. Les résultats seront disponibles sur le site Klikego.

DROIT À L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'utiliser l'image des participants à des fins de promotion des communes concernées ou de l'épreuve.

ARBITRAGE

L'ensemble des épreuves est soumis aux règles d'arbitrage de la "Réglementation Sportive 2023" de la FFTRI, disponible à cette adresse :

<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>

Ces règles d'arbitrage sont rigoureuses. Pour les débutants, une information précise est indispensable.

COURSES

Triathlon XS et relais

Épreuve ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés (à partir de la catégorie Benjamin - 12 ans au jour de l'épreuve).

→ Distances : 300 m – 10 km – 2,5 km.

Triathlons jeunes

- Avenir 6/9 ans (Mini-poussin/Poussin) : 50 m natation + 1 000 m vélo + 500 m course à pied
- Avenir 10/11 ans (Pupille) : 100 m natation + 2 000 m vélo + 1 000 m course à pied

Triathlon S

Épreuve individuelle ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés (à partir de la catégorie Cadet – 16 ans au jour de l'épreuve).

→ Distances : 750 m – 20 km – 5 km.



DOCUMENTS À FOURNIR

TRÈS IMPORTANT !

En plus des documents émis à l'inscription, les documents suivants seront exigés lors de la remise des dossards. En l'absence de l'un d'entre eux, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Triathlons XS et S en individuel

- Pour les non-licenciés : → Certificat médical (1) + pièce d'identité (2) + Pass-Compétition (3)
- Pour les licenciés FFTri : → Licence 2023 + pièce d'identité (2)
 - 1) Certificat médical de **moins d'un an** (au jour de l'épreuve) indiquant la non contre-indication à la pratique du **sport en compétition** (ou **triathlon en compétition**). Seules ces deux formulations seront acceptées.
 - 2) Pièces d'identité : CNI, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo...
 - 3) Les non licenciés rempliront un Pass-Compétition lors de l'inscription en ligne. (2 € supplémentaires inclus dans le tarif).

Triathlon XS en Relais

- Pour les non-licenciés : → Certificat médical (4) + pièce d'identité (2) + Pass-Compétition (3)
- Pour les licenciés FFTri : → Licence 2023 + pièce d'identité (2)
- Pour les licenciés Natation, Cyclisme, Athlétisme : → Licence de la Fédération concernée + pièce d'identité (2) + Pass Compétition (3)
 - 4) Certificat médical de moins d'un an (au jour de l'épreuve) indiquant la non contre-indication à la pratique du **sport en compétition** (ou **natation** ou **cyclisme** ou **course à pied en compétition**, selon la discipline du demandeur). Seules ces formulations seront acceptées.

INFORMATIONS

- Les licenciés UFOLEP Triathlon suivent les mêmes règles que les licenciés FFTri.
- Les parents des mineurs inscrits devront remplir une autorisation parentale en ligne lors de l'inscription.

ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS

<http://www.tri-cote-damour.fr/site2016/index.php>

Tél. : 07 68 04 01 50

E-mail : infotriathlondemesquer@gmail.com

